

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer (DDTM)
Monsieur le Chef du Service de l'Eau et des
Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex

Nos réf. : 110

Perpignan, le 28 septembre 2021

Objet : avis du bureau de CLE sur le projet de giratoire et passage souterrain de Le Barcarès

Monsieur le Chef de service,

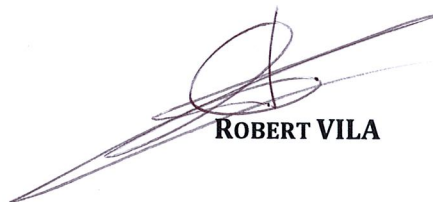
Vous demandez l'avis de la CLE concernant la création d'un giratoire et d'un passage souterrain sur la RD83 sur la commune de Le Barcarès.

Si les mesures de protection mentionnées au dossier sont correctement appliquées, notamment en phase travaux, l'impact qualitatif et quantitatif sur les nappes quaternaires, saumâtres à cet endroit, sera faible. Le projet n'entraînera pas de conséquences sur les nappes Pliocène.

Ainsi, le bureau de CLE donne **un avis favorable à la réalisation de ce projet.**

Veillez croire, Monsieur le Chef de service, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU



ROBERT VILA